Resp. client: N° commande. N° client: 114957 Pers.cont.:

Tél.: -Fax: -GSM: e-mail:

ProKo.: LS01 N° rapport : 5475092 N° rapp. prov.:



Date: 05/10/2020

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 497 ROBERFROID SYLVAIN

Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: RTBS CONTRUCT Adresse: BOIS-DE-VILLERS

Installat. / respons. traveaux: Nom: RTBS CONTRUCT Adresse: BOIS-DE-VILLERS TV A · BF0647561112

RTBS CONTRUCT RUE LEOPOLD CRASSET 41 BOIS-Adresse installation:

Cabine HT - privée: NON DE-VILLERS 5170

Type installation: Appareil/Install. ID: unité d'habitation

EAN nr.: N/C Fournisseur: N/C Compteur: 33884843 Compteur nuit:

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.

contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4) Dérogat. partie 8 livre 1 *: pas appliqué

(*) En cas contrôle chap. 6.4., référ. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Pas d'application

Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/10/2045 Date: 05/10/2020 Date installation: après 01/06/2020

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les

cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'isolat.: -

Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 63A Protection princip.: aut. 2p Interr. princip.: interr. diff. général

50A

Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm² Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm²

Electrode de terre: section: 16 mm² type: barres Interrupteur Diff.: général: 2p 63A/300mA supplémentaire: 2p 63A/30mA

Schéma unifiliaire et plan de position: voir annexe □ références:

Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre

Ne sont pas encore placés: ■ cuisine ■ salle de bains ■ chauffage central □ compteur de gaz □ compteur d'eau ■ luminaires

Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle principale supplémentaire

Nombre de tableaux: Nombre de circuits terminaux, incl. réserve:

1x D2P2d 25A C / 1x D2P2d 20A C / 14x D2P2d 16A C

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 116.2 MOhm Résistance de dispersion: 9.54 Ohm

Bouton d'essai diff.: Boucle de défaut: p.a. Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre

Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: p.a.

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

1. Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

2. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel

que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

Néants

F: 03 / 451 37 10

www.ocb.be info@ocb.be

BE 404.312.034 CCP 000-0162392-14 Banque 405-3020501-49

T: 03 / 451 37 00

Klantnr.: 114957 Verslagnr.: 5475092 Pag. 2/2

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES
Lisez les prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information prescriptions reglementaires.pdf